



DURÉE

10 jours (soit 70 heures)
8h / jour

PRIX

1 980,00 € HT par participant

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne intervenant sur les bâtiments en phase construction ou entretien ou gestion, toute personne de formation juridique ou non souhaitant s'initier au suivi de l'expertise, candidat Expert de justice, gestionnaire de sinistres, agent d'assurances, candidat Expert d'assurances, responsable contentieux d'une entreprise de bâtiment, avocat non spécialisé, artisan et chef d'entreprise du bâtiment

PRÉREQUIS

Connaissances techniques en bâtiment – Minimum 5 ans d'expérience dans une ou plusieurs spécialités.
Posséder un ordinateur et une très bonne connexion

PÉDAGOGIE

Alternance de vidéos, ateliers, de synthèse.

CREATION SUPPORTS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

QCM d'évaluation des connaissances
Réponses à vos questions techniques sous 24h par un formateur spécialisé.
Questionnaire de satisfaction

PLUS D'INFOS

Tél. : 0 969 320 805
Mail : formation@ofib.fr
www.ofib.fr

EXPERTISE BÂTIMENT

A DISTANCE

Méthode et pratique
en expertise amiable, assurance et judiciaire

Formacodes : 22254 - 22206 - 22273 - 41006 - 42101 - 22237 - 22278



OBJECTIFS

- ✓ **Identifier** les différents modes d'expertise
- ✓ **Comprendre** l'objectif de la mission confiée
- ✓ **Concevoir** une méthode d'expertise appropriée en fonction des objectifs
- ✓ **Organiser** et conduire une réunion d'expertise
- ✓ **Rechercher** les origines des pathologies TCE récurrentes
- ✓ **Connaître** les ressources documentaires utiles aux investigations
- ✓ **Identifier** les acteurs concernés par l'expertise
- ✓ **Effectuer** un examen critique des données fournies et des actions menées
- ✓ **Formuler** un avis circonstancié sur la nature des pathologies et sur les responsabilités
- ✓ **Concevoir** le produit de l'expertise
- ✓ **Déterminer** les facteurs de risques de l'expertise et les conséquences pour l'expert



PROGRAMME

- ✓ Les fondamentaux en droit de l'immobilier utiles à l'expert
- ✓ Les fondamentaux en droit de l'urbanisme utiles à l'expert
- ✓ Les fondamentaux en droit de la construction utiles à l'expert
- ✓ Réception de travaux
- ✓ Assurances en construction et habitat
- ✓ Pathologie de la construction
- ✓ Les expertises d'assurance en bâtiment
- ✓ Les modes d'expertise amiable en bâtiment
- ✓ Principes directeurs d'un procès et des règles de procédure
- ✓ L'expertise de justice civile en bâtiment
- ✓ Chronologie et processus des opérations d'expertise
- ✓ Réunion d'expertise
- ✓ Chiffrages en expertise
- ✓ Rédaction d'un rapport d'expertise



VALIDATION

Sous réserve d'assiduité à la formation le stagiaire recevra :

- ✓ une attestation de fin de formation « **EXPERTISE BATIMENT** »



OFIB – 7, avenue F. Mitterrand- 72000 LE MANS
Organisme de formation enregistré sous le numéro 52 72 01107 72 auprès du Préfet de
Région Pays de la Loire. Et cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
Organisme de formation qualifié ISQ-OPQF et CERTIBAT Formation Professionnelle

